Communauté de communes Gartempe Saint-Pardoux

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Communauté de communes Gartempe Saint-Pardoux

4.3 **Plan Local d'Urbanisme intercommunal**
Plan de zonage – Vues communales 1 / 15 000

Dossier d'arrêt

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date du :

Le Président, Jean-Michel Lardillier

Commune : Châteauponsac

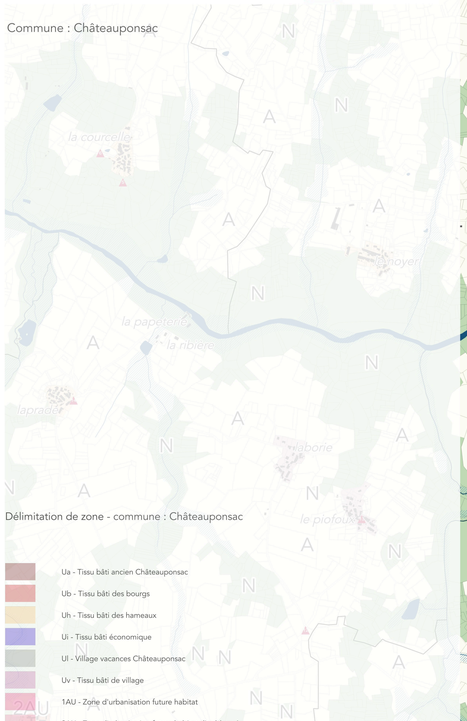

Délimitation de zone - commune : Châteauponsac

- Ua - Tissu bâti ancien Châteauponsac
- Ub - Tissu bâti des bourgs
- Uh - Tissu bâti des hameaux
- Ui - Tissu bâti économique
- Ul - Village vacances Châteauponsac
- Uv - Tissu bâti de village
- 1AU - Zone d'urbanisation future habitat
- 2AU - Zone d'urbanisation future habitat dite bloquée
- 1AUi - Zone d'urbanisation future économie
- 2AUi - Zone d'urbanisation future économie dite bloquée
- N - Zone naturelle
- Nl - Zone naturelle de loisir, touristique/récréative
- Nx - Zone photovoltaïque
- A - Zone agricole

Prescriptions

Elément de paysage et de patrimoine à protéger

- Patrimoine bâti, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Patrimoine paysager, au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Zone humide, au titre de l'article L 151-23 du Code de l'Urbanisme

Diversité commerciale à protéger ou à développer

- Commerce protégé, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme

Autre

- Bâtiment susceptible de changer de destination, au titre de l'article L 151-11 2° du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé, au titre L 151-41 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation, au titre des articles L 151-6 et L 151-7 du Code de l'Urbanisme

Date de création: 11/12/2018
Echelle : 1/15000
Auteur: Atopia

0 0,5 1 km

Saint-Sornin-Leulac
Saint-Amand-Magnazeix
Châteauponsac
Saint-Symphorien-sur-Couze
Saint-Pardoux